



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le chef d'état-major des Armées

Paris, le 03 MAR. 2021
N° D-21-1265 / ARM/CEMA/NP

*Messieurs, Mesieurs
les présidents d'associations,
chers anciens, chers amis,*

La situation sanitaire et les contraintes qui l'accompagnent ne m'auront pas permis de vous recevoir comme j'ai plaisir à le faire chaque année pour vous adresser mes vœux.

Je le regrette d'autant plus qu'en cette période difficile, il est plus précieux que jamais de pouvoir s'appuyer sur la solidarité, l'exigence de mémoire et la fraternité d'armes, qui constituent les qualités premières de vos associations.

Avant de me plier bien volontiers à la coutume qui consiste à dresser un bilan de l'année écoulée, afin de mieux nous projeter vers les défis des douze prochains mois, je tiens d'abord à saluer la mémoire des militaires morts en service en 2020. Parmi eux, onze sont morts pour la France. J'inclus bien sûr dans cet hommage les deux soldats de l'armée de Terre morts pour la France le 2 janvier dernier au Mali.

Vous le savez et sans doute mieux que quiconque, notre engagement au service de la France exige parfois le sacrifice consenti de notre propre vie et nous éprouvons dans notre chair et dans notre esprit tout le poids de cet engagement.

Sur le plan des opérations, l'année 2020 aura évidemment été marquée par la crise COVID. En dépit de circonstances difficiles, les armées ont su répondre aux attentes des pouvoirs publics mais aussi et surtout aux attentes des Français. C'est l'ensemble des armées et services qui se sont engagés dans l'opération Résilience. Dans le même temps, le service courant et en particulier les activités de préparation opérationnelle ont été assurés, au prix d'un effort collectif que je tiens à souligner.

Au Sahel, le renfort décidé par le président de la République lors du sommet de Pau nous a permis d'obtenir des succès tactiques et opératifs tout à fait remarquables. Nous avons ainsi pu renforcer les dynamiques de « sahélistation » – accroître le rôle des forces de sécurité locales et d'eupéanisation – obtenir l'engagement à nos côtés de nos alliés européens. Bien sûr, nous le savons bien, ces succès ne suffiront pas à résoudre l'équation complexe du Sahel, qui bien au-delà de la seule action militaire, relève également de la politique, de la gouvernance et du développement.

Dans le reste du monde, qu'il s'agisse de la crise avec la Turquie, des opérations Irini ou Agenor, de notre engagement au Levant, la France a réagi, elle a pris ses responsabilités. Dans ces moments de crise et d'incertitude, le président de la République une fois encore a pu s'appuyer sur les armées, instrument extraordinaire à sa disposition pour le service de la France.

Enfin, nos armées ont maintenu les postures permanentes de sûreté aérienne et maritime, et augmenté leur engagement dans l'opération Sentinelle, déployant jusqu'à 7000 militaires au moment des multiples attaques terroristes survenues l'an dernier.

Sur un plan plus organique, l'année 2020 a aussi été marquée par des succès remarquables et que je considère d'ailleurs comme essentiels. Nous avons vu l'aboutissement de l'ambition fixée il y a plus de trois ans lorsque j'ai pris mes fonctions de chef d'état-major des armées : stopper le processus de banalisation et d'instrumentalisation des armées à l'œuvre depuis quinze ans et replacer celles-ci au cœur du ministère, en leur donnant les moyens de leur action.

En particulier, nous nous sommes appliqués à restaurer le principe de subsidiarité, indispensable, pour notamment redonner aux chefs d'état-major d'armée les marges de manœuvre et les moyens de leur action.

La nouvelle politique de rémunération des militaires a été finalisée et va entrer en vigueur en 2021, avec pour ambition la reconnaissance des spécificités du statut militaire.

Après cette année bien remplie, nous voilà maintenant pleinement lancés dans l'année 2021, qui s'annonce également riche en termes de défis à relever et d'obstacles à franchir.

Si l'intensité de la crise sanitaire devrait aller décroissant, ses effets ne disparaîtront pas de sitôt. Il nous faut donc porter une attention particulière à cette période sensible où les vulnérabilités sont nombreuses. Ainsi, les conséquences de la crise sur les finances publiques fragilisent l'ensemble de la construction de la loi de programmation militaire 2019-25. L'actualisation de cette loi, qui constituait déjà un défi de taille, ne doit surtout pas devenir un obstacle dans le processus de réparation et de modernisation de nos armées.

À ce titre, l'annonce par le président de la République le 19 janvier dernier à Brest du maintien de l'effort de remontée en puissance, dans les conditions prévues jusqu'en 2023 par la loi de programmation militaire, constitue une excellente nouvelle. Quelle que soit l'issue de cet exercice d'actualisation, j'estime qu'il nous faut garder en tête le fait que nous bénéficions d'un effort inédit avec cette loi de programmation.

En bande sahélo-saharienne, le dispositif de l'opération Barkhane est appelé à évoluer. À ce stade, il est encore difficile de dire de quelle manière cela va se faire. Dans tous les cas, notre engagement aux côtés des pays du Sahel est appelé à perdurer. Il en va de la stabilité de la région, bien sûr, mais aussi de la sécurité de la France et de l'Europe.

Enfin, il est important de bien mesurer que 2021 est la dernière année avant la prochaine élection présidentielle. Vos associations constituent plus que jamais un relais essentiel au sein de la société, et je sais pouvoir compter sur vous pour expliquer sans relâche les enjeux de la défense et l'importance de poursuivre nos efforts de restauration de la singularité militaire, garante de l'efficacité de nos armées.

Dans son livre *Espérer pour la France*, le Compagnon de la Libération Hubert Germain donne une magnifique définition de la fraternité d'armes. Elle est selon lui un sentiment indescriptible, une complicité dans le don que les combattants font d'eux-mêmes pour la réussite d'une entreprise qui les dépasse.

C'est sous le signe de cette fraternité d'armes que vos associations œuvrent, sans relâche, pour entretenir le souvenir, honorer la mémoire de nos morts, soutenir nos blessés et accompagner les familles touchées dans leur chair et dans leur âme.

Je vous souhaite à tous, très sincèrement, une excellente année 2021. J'y associe naturellement vos familles, ainsi que tous les membres de vos associations. Je vous prie de leur transmettre l'expression de ma profonde gratitude pour leur action au service des hommes et des femmes de la communauté militaire.

Le général d'armée François Lecointre
chef d'état-major des armées

